

## MS4 - Etudes naturalistes et paysagères

PLUi Communauté d'Agglomération du bocage Bressuirais

Rapport d'expertises –  
Projet d'extension de la zone d'activité économique de la Gondromière à Cerizay

Projet	<b>MS3 - Etudes naturalistes et paysagères PLUi Communauté d'Agglomération du bocage Bressuirais</b>	
Sous-dossier	Rapport d'expertises – La Godrinière	
Version/Indice	V0	
Date	Septembre 2024	
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	
Interlocutrice CA2B	<p>Anne Lise Brouard          Directrice de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat</p> <p>Pôle Aménagement Environnement et Ingénierie Territoriale Direction de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat</p> <p>BP 90184 - 27 Boulevard du Colonel Aubry 79304 Bressuire Cedex</p> <p>05 49 81 19 18</p> <p>annelise.brouard@agglo2b.fr</p>	
Interlocutrice BIOTOPe – Rédactrice de l'étude	<p>Biotope – Agence des Pays de la Loire          18 rue Paul Ramadier          44200 Nantes          Site Internet: <a href="http://www.biotope.fr">www.biotope.fr</a></p>	<p>Contact :          Magali BICHAREL          Directrice environnementaliste          mbicharel@biotope.fr</p> <p>d'études</p>

<b>1</b>	<b>Introduction – Présentation du contexte de l'étude</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Zonages du patrimoine naturel</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Habitats et flore</b>	<b>8</b>
4.1	Habitats naturels	8
4.2	Flore	8
<b>5</b>	<b>Zones humides</b>	<b>10</b>
5.1	Rappel réglementaire	10
5.2	Critère habitat	11
5.3	Critère pédologique	12
<b>6</b>	<b>Faune</b>	<b>14</b>
6.1	Insectes	14
6.2	Amphibiens	18
6.3	Reptiles	20
6.4	Avifaune	22
6.5	Mammifères (hors chiroptères)	25
6.6	Chiroptères	27
<b>7</b>	<b>Diagnostic paysager</b>	<b>29</b>
7.1	Contexte	29
7.2	Sensibilité	29
<b>8</b>	<b>Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site</b>	<b>32</b>
<b>9</b>	<b>Liste des acronymes</b>	<b>34</b>

## 1 Introduction – Présentation du contexte de l'étude

Afin d'accompagner l'agglomération dans le choix d'ouverture à l'urbanisation, nos experts ont réalisé plusieurs sessions de terrain pour vérifier les enjeux écologiques et paysagers du site de la Gondromière. L'objectif est de limiter au maximum les impacts d'une potentielle modification de PLUi sur la biodiversité et les paysages, voire de l'intégrer dans le projet comme critère de qualité du cadre de vie, en repérant notamment les motifs qui seront à préserver. Il s'agit ici de dresser un « profil écologique » des zones afin de permettre une prise en compte optimale des enjeux écologiques existants et de mettre en exergue les grands enjeux. Les prospectives réalisées ne valent donc pas un inventaire exhaustif de tous les groupes biologiques, mais permettent déjà de brosser un portrait de l'écosystème constitué.

## 2 Méthodologie

Plusieurs experts sont allés sur le terrain en fonction de leurs compétences naturalistes afin de dresser le profil écologique de la zone de développement. Le tableau suivant indique l'équipe mobilisée ainsi que les dates de réalisation, les groupes visés par les inventaires de la faune et de la flore, les zones humides et la méthodologie employée sur le terrain dans le cadre du projet.

Tableau 1 Equipe de travail

Domaines d'intervention	Intervenants de BIOTOPE	Qualité et qualification
Coordination et rédaction de l'étude	Magali BICHAREL	Cheffe de projet environnementaliste DESS environnement et développement durable 13 ans d'expériences
Expertise des habitats naturels et de la flore et des zones humides	Nicolas FALZON	Chargé d'études botanistes Master science de l'environnement terrestre spécialité « Zones humides méditerranéennes » 6 ans d'expériences
Expertises Faunistiques	Kévin RICHARD	Chargé d'études faunistes 12 ans d'expérience en association naturaliste (LPO) 3 ans d'expérience en bureau d'étude
Expertise Paysagère	Gaëlle HERRY	Cheffe de projet – Ingénierie paysagiste Agrocampus Ouest (Angers) 20 ans d'expérience

Tableau 2 Dates et conditions de prospections de terrain

Dates des inventaires	Commentaires	Méthodologie de prospection
<b>Inventaires des habitats naturels et flore</b>		
27/04/2024	Bonnes conditions d'observation	Inventaire floristique et cartographie des végétations et des habitats humides
<b>Sondage pédologique</b>		
27/04/2024	Bonnes conditions d'observation	Sondage pédologique
<b>Détermination des enjeux potentiels faunistiques et inventaire faunistique</b>		
24/04/2024	Conditions météorologiques médiocres (froid et pluie faible)	Inventaire des oiseaux et pose de plaques reptiles. Relevé des habitats et observation opportuniste des autres groupes faunistiques.
07/06/2024	Bonnes conditions d'observation	Suivi des oiseaux nicheurs, relevé des plaques reptiles et inventaire des insectes.
02/07/24	Bonnes conditions d'observation	Récupération des plaques reptiles et observation opportuniste tout groupe.
16/07/2024	Bonnes conditions	Pose/dépose des enregistreurs Chiroptères
<b>Analyse paysagère</b>		
27/06/2024	Bonnes conditions d'observation	Photographies CANON EOS 70 D (50 mm FF)

À chaque passage, les observations opportunistes concernant des groupes non ciblés initialement sont notées pour intégration.

#### Difficultés rencontrées sur l'aire d'étude et limites :

Faune : les conditions météorologiques rencontrées durant la fin de l'hiver et l'ensemble du printemps 2024 ont été particulièrement défavorables pour toute une partie de la faune, rendant ainsi compliquées la recherche de certaines espèces (les insectes notamment) et les prospections sur le terrain

Flore : Aucune difficulté n'a été rencontrée sur l'aire d'étude. Les habitats semblent peu favorables à la présence des espèces citées en bibliographie. En revanche, certaines espèces patrimoniales ont déjà été observé sur le site.

Sondage pédologique : Aucune difficulté n'a été rencontrée, la météo pluvieuse à été favorable à la réalisation de sondage pédologique.

#### Méthode d'évaluation des enjeux écologiques :

Dans le cadre de cette étude, une évaluation des enjeux écologiques sur chaque site a été réalisée.

Dans le cas de végétations disposant d'une liste rouge, l'enjeu spécifique est défini selon six niveaux décrits dans le tableau suivant :

**Tableau 3 : Niveaux d'enjeu spécifique « Habitats »**

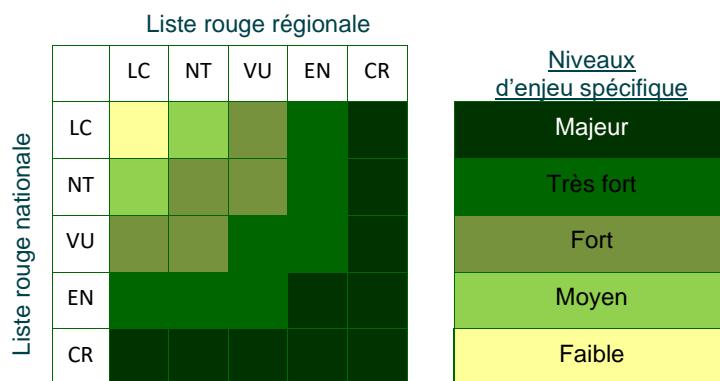
Niveau d'enjeu	Lien avec les statuts de menace dans le cas des végétations disposant d'une liste rouge
Majeur	CR
Très fort	EN
Fort	VU
Moyen	NT
Faible	LC
Négligeable	-

(CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure)

#### Cas des espèces

Pour l'évaluation des taxons, l'enjeu spécifique est le résultat du croisement des statuts officiels de menace des espèces – ou listes rouges - définis d'une part à l'échelon national et d'autre part à l'échelle des régions administratives françaises. Le diagramme suivant présente le résultat du croisement des différentes catégories de menace aux échelles nationales et régionales permettant d'aboutir aux différents niveaux d'enjeu spécifique :

**Tableau 4 : Méthode d'évaluation et niveaux d'enjeu spécifique « Espèces »**



(CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure)

Ce travail s'appuie sur les données recueillies sur le terrain, sur l'expérience des spécialistes en charge des inventaires et sur les connaissances les plus récentes relatives aux habitats et espèces. Il peut notamment être basé sur les critères suivants : statuts patrimoniaux de l'habitat naturel/ taxon considéré, lien avéré ou potentiel de l'espèce avec l'aire d'étude pour l'accomplissement de son cycle biologique, représentativité à différentes échelles géographiques de l'habitat naturel, potentialité de présence au regard des habitats naturels ...

### 3 Zonages du patrimoine naturel

Le site d'étude n'intersecte aucun zonage associé plus de deux kilomètres. Il s'agit d'un zonage d'inventaire, une ZNIEFF de type 2, la ZNIEFF « Collines vendéennes, vallée de la Sèvre Nantaise ».au patrimoine naturel. Le zonage le plus proche se situe à

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
ZNIEFF de type 2	520616288	COLLINES VENDÉENNES, VALLÉE DE LA SÈVRE NANTAISE : Intérêt entomologique et floristique. Bois, pâturages mésophiles à xérophiles, prairies humides à tourbeuses, affleurements rocheux constituent les milieux les plus intéressants. 26 espèces patrimoniales d'insectes ont été dénombrées (dont le Grand capricorne, d'intérêt européen) ainsi que 32 espèces de plantes (dont le Peucédan de France, menacé par la voie de contournement de Pouzauges). Cet ensemble de milieux reste très riches malgré la mise en culture et l'extension des bourgs.	2 km à l'ouest



Carte 1 : Localisation du site et zonages du patrimoine naturel

## 4 Habitats et flore

### 4.1 Habitats naturels

Type	Description	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha) ou m
Friches annuelles nitrophiles		<i>Sisymbrietalia officinalis</i>	Moyen	Faible	1,881
Friches vivaces mésophiles		<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	Moyen	Faible	0,005
Ourlets vivaces des sols eutrophes		<i>Galio aparines-Urticetea dioicae</i>	Moyen	Faible	0,026
Ourlets mésophiles		<i>Violo rivicanae - Stellarion holostaeae</i>	Moyen	Faible	0,042
Ronciers		-	Non évalué	Faible	0,045
Haie alignement		-	Moyen	Moyen	283,55 m

6 habitats naturels ont été recensés sur l'aire d'étude rapprochée. Un seul habitat est à enjeu moyen les haies sur les aires d'étude.

---

Un seul habitat à enjeu moyen sur l'aire d'étude rapprochée, correspondant au linéaire de haies en présence. Au total, 6 habitats sont recensés sur l'aire d'étude.

---

### 4.2 Flore

#### Espèces observées : Espèces patrimoniales et/ou protégées

Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'est présente sur l'aire d'étude.

#### Espèces observées : Exotiques envahissantes observées :

Espèce	Statuts	Enjeu écologique	Effectifs
<i>Laurus nobilis</i>	Invasive potentielle		1
<i>Cotoneaster sp.</i>	AS		3
<i>Artemisia verlotiorum</i>	AS		1



Carte 2 : Habitats naturels et flore

Aucune espèce végétale protégée n'est présente sur le site.

3 espèces exotiques envahissantes présentes sur la partie nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée. Seule la haie présente un enjeux écologique moyen

## 5 Zones humides

### 5.1 Rappel réglementaire

L'article L.211-1 du Code de l'environnement définit les zones humides comme « les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

L'arrêté du 24 juin 2008 (modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2009) précise la méthodologie et les critères pour la délimitation des zones humides sur le terrain (articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement).

Un espace peut être considéré comme zone humide au sens du Code de l'environnement dès qu'il présente l'un des critères suivants :

- Sa végétation, si elle existe, est caractérisée :
  - Soit par des « habitats », caractéristiques de zones humides, identifiés selon la méthode et la liste correspondante figurant à l'annexe 2.2. ;
  - Soit par des espèces indicatrices de zones humides, liste d'espèces figurant à l'annexe 2.1 + liste additive d'espèces arrêtée par le préfet si elle existe.
- Ses sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1.1 et identifiés selon la méthode figurant à l'annexe 1.2.

La définition légale des zones humides est donc fondée sur deux critères alternatifs que constituent, d'une part, les sols habituellement inondés ou gorgés d'eau, et d'autre part la végétation : habitats ou la flore hygrophile (espèces adaptées à la vie dans des milieux très humides ou aquatiques).

La méthode retenue par BIOTOPE est donc de réaliser une cartographie de végétation permettant de couvrir relativement rapidement de grandes surfaces, tout en faisant une différenciation des habitats dits « humides » (H), des habitats « potentiellement ou partiellement humides » (pro parte/p) et des habitats « Non caractéristiques » (NC). Ces deux derniers types ont ensuite fait l'objet d'un examen pédologique dans la limite du nombre de points prévus lors de la commande.

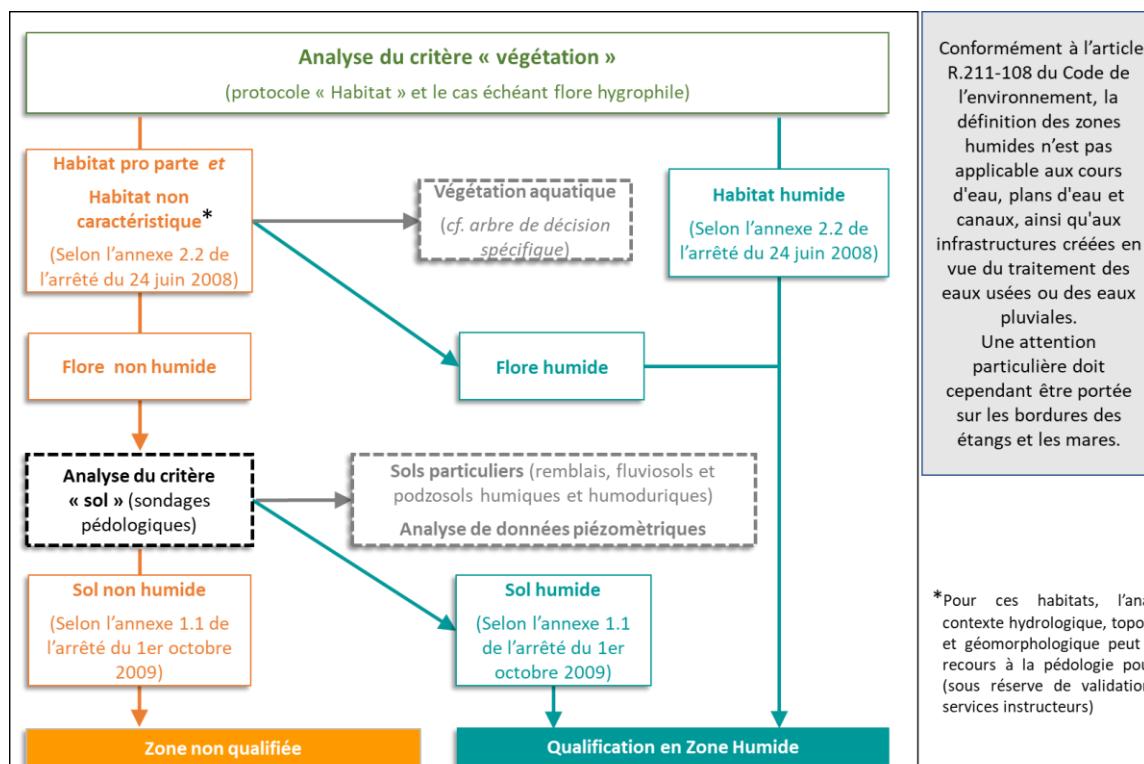


Figure 1 : Schématisation de la méthodologie de délimitation des zones humides selon la Circulaire du 18 janvier 2010, en application de l'arrêté du 24 juin 2008 (modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009) (©Biotope 2019).

Il est important de rappeler que suivant la circulaire du 18 janvier 2010 et en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement, arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2009 : "Dans tous les cas, lorsque le critère relatif à la végétation n'est pas vérifié, il convient d'examiner le critère pédologique ; de même, lorsque le critère pédologique n'est pas vérifié, le critère relatif à la végétation doit être examiné (cf. arbre de décision simplifié présenté en annexe 2 de la circulaire)."

De ce fait, les parcelles notées comme « Non zone humide » d'après les habitats observés ne peuvent être directement caractérisées comme non-humides sans prospections pédologiques (et/ou piézométriques) complémentaires. Ces parcelles devront donc, au regard de la réglementation, demeurer dans une « couche d'alerte » afin de souligner les risques de présence de zone humide dans le cas où des aménagements seraient prévus sur la zone.

A contrario une fois l'habitat ou le sol classé comme caractéristique d'une zone humide d'après les catégories présentées dans la circulaire, la zone peut être directement classée comme zone humide avérée : "*En chaque point, la vérification de l'un des critères relatifs aux sols ou à la végétation suffit pour statuer sur la nature humide de la zone.*"

Enfin, il est important de souligner que la circulaire stipule que : "*Dans certains contextes particuliers (fluviosols développés dans des matériaux très pauvres en fer, le plus souvent calcaires ou sableux et en présence d'une nappe circulante ou oscillante très oxygénée ; podzosols humiques et humoduriques), l'excès d'eau prolongée ne se traduit pas par les traits d'hydromorphie habituels facilement reconnaissables. Une expertise des conditions hydrogéomorphologiques (en particulier profondeur maximale du toit de la nappe et durée d'engorgement en eau) doit être réalisée pour apprécier la saturation prolongée par l'eau dans les 50 premiers centimètres de sol.*"

De ce fait, même dans les cas où des relevés phytosociologiques, ou relevés d'espèces ou pédologiques classent la zone comme non-humide, la présence de substrat sableux et la proximité avec le réseau hydrographique ou une nappe oscillante légitime la mise en place de suivis piézométriques pour justifier du caractère non-humide de la zone.

Une étude complémentaire doit dans cette situation être mise en œuvre pour préciser la « profondeur maximale » du toit de la nappe et la « durée d'engorgement » en eau afin de justifier la présence d'un engorgement à moins de 50 cm (analyse piézométrique).

L'existence de profils de ce type peut nécessiter la mise en place de piézomètres.

## 5.2 Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Friches annuelles nitrophiles	87.2 /	NC	1,881
Friches vivaces mésophiles	87 /	NC	0,005
Ourlets vivaces des sols eutrophes	37.72 /	p.	0,026
Ourlets mésophiles	34.42 /	p.	0,042
Ronciers	31.831 /	p.	0,045
Haie alignement	84 /	p.	283,55 m

---

Les habitats en présence sont tous pro parte. Aucun habitat n'est visé par l'arrêté « zones humides »

---

## 5.3 Critère pédologique

15 sondages ont été réalisés sur le périmètre du site :



Tableau 5 : Détail des relevés pédologiques

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques		Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max			
27/04/2024	1	70	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	2	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	3	70	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	4	70	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	5	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	6	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres desol		Non humide
27/04/2024	7	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	8	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	9	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	10	70	70	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol. Apparition des traces réodoxiques à partir de 70 centimètres		Non humide
27/04/2024	11	70	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	12	70	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	13	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	14	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol		Non humide
27/04/2024	15	70	70	0	0	0	0	0	Pas de trace réodoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol. Apparition des traces réodoxiques à partir de 70 centimètres		Non humide

Aucun sondage pédologique humide n'a été observé sur l'aire d'étude rapprochée. Les 15 sondages sont non humides avec pas de trace au-dessus de 50 centimètres. Aucune zone humide n'est localisée sur le site

## 6 Faune

### 6.1 Insectes

*Espèces observées :*

Tableau 6 : Insectes inventoriés

Espèce	Statut national	Etat de conservation régional	Enjeu écologique	Effectifs
<b>Rhopalocères et zygènes :</b>				
Petite Violette <i>Boloria dia</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 2 et 4
Floré <i>Colias alfacariensis</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu
Myrtil <i>Maniola jurtina</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 12 et 15
Demi-deuil <i>Melanargia galathea</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 2 et 4
Mélitée du plantain <i>Melitaea cinxia</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu
Mélitée orangée <i>Melitaea didyma</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu
Piéride de la rave <i>Pieris rapae</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 4 et 6
Piéride du chou <i>Pieris brassicae</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 2 et 4
Procris <i>Coenonympha pamphilus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 8 et 12
Citron <i>Gonepteryx rhamni</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu
Tircis <i>Pararge aegeria</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 4 et 6
Argus bleu <i>Polyommatus icarus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu
Vulcain <i>Vanessa atalanta</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 2 et 4
Ecaille du séneçon <i>Tyria jacobaeae</i>	/	/	Faible	Un individu
<b>Odonates :</b>				
Agrion jouvencelle <i>Coenagrion puella</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 4 et 6
Cordulie bronzée <i>Cordulia aenea</i>	LC (Préoccupation mineure)	NT (Quasi-menacé)	Moyen	Un individu
Gomphé joli <i>Gomphus pulchellus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu
Libellule à 4 tâches <i>Libellula quadrimaculata</i>	LC (Préoccupation mineure)	NT (Quasi-menacé)	Moyen	Un individu
Sympetrum sanguin <i>Sympetrum sanguineum</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 2 et 4
Sympetrum méridional <i>Sympetrum meridionale</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 2 et 4

Espèce	Statut national	Etat de conservation régional	Enjeu écologique	Effectifs
<b>Orthoptères :</b>				
Criquet des pâtures <i>Pseudochorthippus parallelus</i>	/	CC (Très commun)	Faible	Au-moins 50
Criquet duettiste <i>Chorthippus brunneus</i>	/	CC (Très commun)	Faible	Au-moins 15
Criquet noir-ébène <i>Omocestus rufipes</i>	/	CC (Très commun)	Faible	Au-moins 5
Grillon champêtre <i>Gryllus campestris</i>	/	CC (Très commun)	Faible	Au-moins 10
Grande Sauterelle verte <i>Tettigonia viridissima</i>	/	CC (Très commun)	Faible	Au-moins 3
<b>Autres :</b>				
Cétoine grise <i>Oxythyrea funesta</i>	/	/	Faible	Au-moins 2
Coccinelle asiatique <i>Harmonia axyridis</i>	/	/	Négligeable	Non-compté
Bourdon des pierres <i>Bombus lapidarius</i>	/	/	Faible	Au-moins 1

#### Détail des espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée, un total de 28 insectes a été répertorié. Le chiffre n'est cependant pas exhaustif et seuls certains groupes d'espèces ont été particulièrement recherchés (notamment ceux possédant un statut national et/ou régional), malgré des conditions météorologiques printanières très défavorables pour ces derniers. Ainsi, 14 espèces de papillons de jours ont été observées, 6 espèces d'odonates, 5 espèces d'orthoptères, deux coléoptères et un hyménoptère notable.

Au sein de cet ensemble, aucune espèce protégée ne semble être présente mais en revanche deux espèces patrimoniales d'odonates ont été inventoriées. Il s'agit de la Libellule à quatre tâches et de la Cordulie bronzée. Ces deux taxons apprécient surtout les eaux stagnantes (nombreuses aux alentours du site) afin de s'y reproduire et ont besoin de secteurs végétalisés à proximité pour les phases de maturation, l'alimentation et la dispersion. C'est dans ce cadre que les deux espèces furent observées : la Cordulie bronzée en chasse le long de la haie arborée au nord de l'aire d'étude et la Libellule à quatre tâches au repos (en phase de transit) au sein de la petite friche adjacente, située à l'est de la zone étudiée.

#### Intérêt des habitats

Les principaux habitats utilisés par les insectes concernent les haies, surtout celles situées en limite nord et plus singulièrement la partie constituée de ronciers et d'arbres plus âgés. Elles concernent également les bandes enherbées longeant les délimitations parcellaires puis les secteurs fleuris : la petite friche à l'est de l'aire d'étude et certaines zones de la friche principale où certaines espèces florales poussent encore.

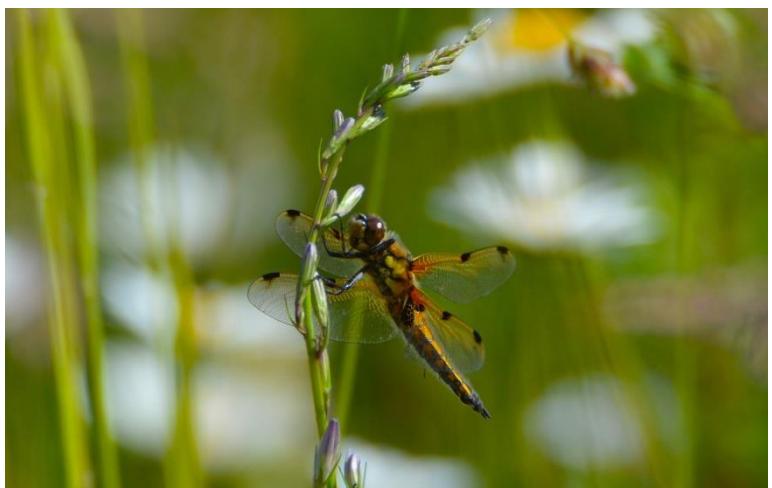
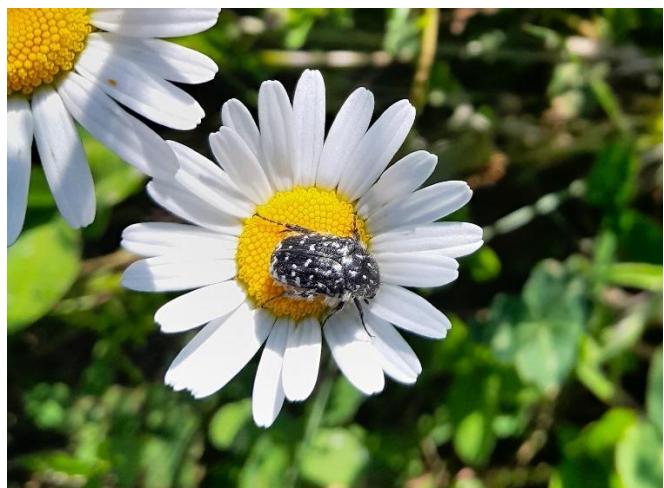
La présence de quelques espèces de papillons de prairie indique que le milieu paraît être encore attractif pour ces dernières malgré un habitat relativement dégradé. De cette manière, seules les haies et leurs abords semblent être utilisés en priorité par l'essentiel du contingent d'insectes présents au sein de l'aire d'étude. De fait, elles représentent le principal enjeu concernant ce cortège.

---

Deux espèces d'intérêts ont été observées dans l'aire d'étude rapprochée. Les cortèges d'insectes présents utilisent principalement les haies et les secteurs fleuris. Les enjeux globaux pour les insectes sont donc considérés comme faibles à moyens.

---

Espèces d'insectes présentes au sein de l'aire d'étude :



Cétoine grise (à gauche) et Libellule à quatre tâches (à droite) sur site par K. Richard @ Biotope2024



Myrtilla (à gauche) et Petite Violette (à droite) capturée au filet puis relâchée sur site, par K. Richard @ Biotope2024



Carte 4 : Synthèse de l'intérêt pour les insectes

## 6.2 Amphibiens

**Espèces observées :**

Espèce	Statut national	Etat de conservation régional	Enjeu écologique	Effectifs
<b>Présente :</b>				
Complexe des Grenouilles vertes <i>Pelophylax sp.</i>	LC (Préoccupation mineure)	Na/DD (Données insuffisantes)	Faible	Entre 2 et 10
<b>Considérées comme présentes :</b>				
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	/
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i>	/	C (Commun)	Faible	/

**Détail des espèces patrimoniales et/ou protégées observées :**

Seule une espèce d'amphibien a été contactée dans l'aire d'étude ; une des espèces de Grenouilles dites « vertes » et appartenant au complexe du genre Pelophylax.

La période de prospection dédiée n'était pas favorable à la recherche de ce cortège et des suivis nocturnes paraissent indispensables pour une bonne approche. Ainsi, deux espèces relativement communes et se reproduisant tôt dans l'année (février-mars) peuvent être considérées comme présentes, la Grenouille agile et le Crapaud épineux. Il ne peut pas non plus être exclu que d'autres espèces utilisent le site en phase de transit et/ou d'hivernage. En effet, les nombreux points d'eaux situés à proximité (mares et étangs), une quinzaine au total, ainsi que la présence du bassin de rétention positionné en limite extérieure nord de l'aire d'étude, sont autant de sites favorables au cycle biologique des amphibiens.

### Intérêt des habitats

La haie située sur la totalité de la frange nord est favorable à l'hivernage, à l'alimentation et au transit des amphibiens. La haie épaisse bordant le bassin de rétention d'eaux pluviales est particulièrement propice.

Les bandes enherbées sur les bordures permettent également aux amphibiens de transiter et de se nourrir avec un risque minimal concernant leur propre prédation. Le reste de l'aire d'étude et notamment la friche principale, ne sont bénéfiques que pour les déplacements et/ou la dispersion des individus juvéniles.

Le manque de point d'eau au sein de l'aire d'étude immédiate ne permet pas la reproduction des amphibiens à l'intérieur même du site.

---

Une espèce protégée d'amphibien a été contactée au sein de l'aire d'étude rapprochée et deux autres espèces peuvent être considérées comme présentes au vu des habitats relevés, de nos connaissances de la région et des données bibliographiques recherchées.

La haie au nord du secteur est favorable aux déplacements et à l'hivernage des amphibiens. Les bandes enherbées et la friche principale présentent, en revanche, moins d'intérêts.

A ce titre, les enjeux concernant les amphibiens sont considérés comme relativement faibles.

---



Carte 5 : Synthèse de l'intérêt pour les amphibiens

## 6.3 Reptiles

**Espèces observées :**

Espèce	Statut national	Etat de conservation Régional	Enjeu écologique	Effectifs
<b>Présentes :</b>				
Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 2 et 5
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 5 et 10
<b>Considérées comme présentes :</b>				
Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	/
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	/

**Détail des espèces patrimoniales et/ou protégées observées :**

Deux espèces sont présentes au sein de l'aire d'étude immédiate, la Couleuvre helvétique et le Lézard des murailles. La première semble bien implantée le long de la marge nord du secteur (haies et ronciers) et le second occupe en nombre le secteur de murs et murets sur la partie est.

Cependant, au vu des habitats en présence et de nos connaissances des espèces liées au climat régional, nous pouvons considérer que deux autres espèces à minima sont présentes sur le secteur. Il s'agit de la Couleuvre verte et jaune, espèce commune et bien implantée dans la région, et du Lézard à deux raies qui est également bien représenté. Ces deux espèces restent peu exigeantes et occupent prioritairement les secteurs secs et ensoleillés. La haie fournie au nord est très favorable pour ces deux taxons.

Enfin, au vu des recherches bibliographiques, il ne peut être exclu que d'autres espèces à enjeux plus déterminants soient présentes dans l'aire d'étude. De plus, les mauvaises conditions météorologiques et le nombre de passages effectués (deux) vont également en ce sens.

### Intérêt des habitats

La Couleuvre helvétique est particulièrement liée aux zones humides (surtout durant les premières années de sa vie) d'où la proximité des observations réalisées avec le bassin de rétention ; le type de végétation bordant ce dernier (les ronciers notamment) lui permettant de profiter de secteurs favorables à la thermorégulation mais lui assurant aussi des zones de chasse et de transit, voire même d'hivernage.

Le Lézard des murailles occupe, quant à lui, des secteurs nettement plus thermophiles où les fissures et les interstices lui permettent d'effectuer son cycle biologique.

---

Deux espèces protégées de reptiles évoluent au sein de l'aire d'étude rapprochée et deux autres sont considérées comme présentes. Il est également notable que d'autres espèces, à moyen et forts enjeux et issues de population relictuelles, soient possiblement encore implantées dans la zone étudiée. En effet, les habitats sont particulièrement propices, notamment au nord. De plus, la zone n'est pas encore enclavée ce qui laisse présager que les reptiles peuvent encore se déplacer facilement d'un secteur à un autre.

Ainsi, les enjeux sont relevés de faibles à moyens en ce qui concerne ce cortège d'espèces.

---

Espèce de reptile présente au sein de l'aire d'étude :



Couleuvre helvétique sous une plaque posée à cet effet (sur site), par K. Richard @ Biotope2024



Carte 6 : Synthèse de l'intérêt pour les reptiles

## 6.4 Avifaune

**Espèces observées :**

Espèce	Statut national	Etat de conservation régional	Enjeu écologique	Effectifs
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (couple)
Pigeon biset domestique <i>Columba livia domesticus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	3 individus (alimentation)
Corneille noire <i>Corvus corone</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (alimentation)
Pie bavarde <i>Pica pica</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (couple)
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (survol du site)
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (alarme)
Merle noir <i>Turdus merula</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (couple)
Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	1 individu (chanteur)
Étourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Entre 4 et 6 (famille)
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (chanteur)
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (chanteur)
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (chanteur)
Martinet noir <i>Apus apus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	4 individus (survol du site)
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	NT (Quasi-menacé)	NT (Quasi-menacé)	Faible	4 individus (alimentation)
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (couple)
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	LC (Préoccupation mineure)	NT (Quasi-menacé)	Faible	Entre 6 et 8 (famille)
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (couple)
Bruant zizi <i>Emberiza cirlus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (couple)
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	VU (Vulnérable)	NT (Quasi-menacé)	Fort	Entre 5 et 7 (famille)
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	VU (Vulnérable)	NT (Quasi-menacé)	Fort	Un individu (chanteur)
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	VU (Vulnérable)	NT (Quasi-menacé)	Fort	2 individus (couple)
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	VU (Vulnérable)	NT (Quasi-menacé)	Fort	2 individus (couple)
Mésange bleue	LC	LC	Faible	Entre 3 et 5

Espèce	Statut national	Etat de conservation régional	Enjeu écologique	Effectifs
<i>Cyanistes caeruleus</i>	(Préoccupation mineure)	(Préoccupation mineure)		(famille)
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (chanteur)
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2 individus (couple)
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (chanteur)
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (alimentation)
Roitelet à triple bandeau <i>Regulus ignicapilla</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (chanteur)
Hypolaïs polyglotte <i>Hippolais polyglotta</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	Un individu (chanteur)

#### Détail des espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Au total, 29 espèces d'oiseaux ont été observées au sein de l'aire d'étude rapprochée. Sur ces 29 taxons, 22 espèces sont protégées et parmi celles-ci, 6 sont considérées comme patrimoniales du fait de leur statut de menace élevé (que ce soit au niveau national et/ou au niveau régional). Il s'agit de l'Hirondelle rustique, du Moineau domestique, du Verdier d'Europe, de la Linotte mélodieuse, du Chardonneret élégant et du Serin cini.

Concernant l'Hirondelle rustique, les oiseaux ont seulement utilisé le site à des fins de nourrissage ; principalement d'insectes capturés au-dessus de la friche principale.

Les Moineaux domestiques ont en revanche nichés dans le bâti adjacent à l'aire d'étude et ils utilisent cette dernière (haies et bandes enherbées) pour le repos et l'alimentation.

Les quatre autres espèces sont en revanche susceptibles de nicher directement au sein des haies bordant le site :

- Le Chardonneret élégant a été observé à plusieurs reprises le long de la haie ornementale ainsi que dans l'alignement arboré au nord du site. Une famille entière a ensuite été contactée lors de la récupération des plaques reptiles à la date du 02 juillet 24, ce qui prouve sa nidification certaine.
- Le Verdier d'Europe n'a été observé qu'une seule fois, à l'extrême nord de l'aire d'étude immédiate et il a possiblement niché en lisière du boisement adjacent.
- La Linotte mélodieuse a été contacté à chaque passage et un couple était cantonné dans le secteur mais il n'a pas niché dans les haies de l'aire d'étude. Ces dernières ont été utilisées pour la nourriture et les phases de transit. Il est cependant possible que les ronciers soient utilisés certaines années pour la nidification. L'habitat, une friche industrielle, est en effet régulièrement prisée par l'espèce à défaut de trouver un habitat favorable (nourriture y comprise) au sein de la campagne environnante.
- Le Serin cini a été noté à partir de juin. Cette espèce d'affiliation méditerranéenne niche parfois tardivement et reste discrète par mauvaise météo. Un couple a navigué entre l'aire d'étude et les terrains alentours, le mâle semblant cantonné principalement au jardin jouxtant l'aire d'étude sur la partie nord-ouest.

#### Intérêt des habitats

Les principaux habitats d'intérêts concernent l'ensemble des haies bordant et jouxtant l'aire d'étude immédiate avec en priorité celle située sur la partie nord. Les parties arborés et les ronciers constituent l'essentiel du potentiel d'accueil des oiseaux nicheurs, dont les espèces patrimoniales (surtout la Linotte mélodieuse et le Verdier d'Europe). Les haies ornementales et les arbres plus isolés sont également susceptibles d'être utilisés par des espèces dites « ubiquistes » comme le Chardonneret élégant, voire même en partie anthropophile, comme le Serin cini.

La partie nord, étant bordé sur sa droite par le bassin de décantation où poussent une saulaie assez dense et sur sa gauche par un jardin arboré, favorise l'installation des oiseaux nicheurs. De plus, cette partie se présente comme un corridor écologique entre le boisement au nord et les abords de la campagne Cézéenne au sud.

La friche principale et les bandes enherbées longeant les délimitations nord et est permettent aux oiseaux de se nourrir et de mener leurs nichées à bien.

#### Conclusion

22 espèces protégées ont utilisés le site lors des prospections effectuées au printemps et été 2024, dont 6 sont classifiées comme patrimoniales. 7 autres espèces non-protégées sont également présentes.

Concernant les espèces d'intérêts, 2 d'entre-elles présentent un enjeu faible et 4 un enjeu spécifique fort.

Ainsi, au vu du nombre d'espèces à enjeu et du contexte parcellaire, les enjeux pour les oiseaux sont considérés comme moyen, voire fort localement (délimitation nord de l'aire d'étude).

Espèce d'oiseau présente au sein de l'aire d'étude :



Deux mâles adultes de Moineaux domestiques avec deux poussins sur une haie bordant l'aire d'étude (sur site), par K. Richard @ Biotope2024



Carte 7 : Synthèse de l'intérêt pour l'avifaune

## 6.5 Mammifères (hors chiroptères)

**Espèces observées :**

Espèce	Statut national	Etat de conservation régional	Enjeu écologique	Effectifs
<b>Présente :</b>				
Ragondin <i>Myocastor coypus</i>	Na (Non applicable)	Na (Non applicable)	Exotique envahissante	Au-moins 1
Musaraigne sp. <i>Soricidae</i>	/	/	Négligeable	Au-moins 1
<b>Considérées comme présente :</b>				
Hérisson d'Europe <i>Echinaceus europaeus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	/
Ecureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	/

### Détail des espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'a été observée au sein ou aux abords de l'aire d'étude immédiate. En effet, peu d'habitats restent favorables et ce cortège d'espèces présente un comportement généralement très discret (nocturne pour certains). Ainsi, seules deux espèces très communes ont été contactées.

Cependant, au vu de nos connaissances de la région, des recherches bibliographiques et des habitats relevés, notamment au nord du site, nous pouvons attester de la présence de deux espèces protégées mais relativement communes, le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux. D'autres espèces très communes comme le Renard roux et d'autres micromammifères (campagnols, mulots...) doivent également utilisées le site.

### Intérêt des habitats

L'aire d'étude, comme indiquée ci-dessus, reste peu attractive pour ce cortège d'espèces. Seule la haie au nord, composée d'alignements arborés, de ronciers et de quelques arbres plus âgés, présente un intérêt certain pour les mammifères. La friche principale peut servir néanmoins de corridor pour le transit des animaux terrestres ou semi-aquatiques, voire même pour la chasse concernant certaines espèces.

Au vu de la maigre capacité du site à accueillir les espèces de mammifères et du nombre restreint de taxons contactés ou potentiels, les enjeux au sein de l'aire d'étude immédiate sont donc considérés comme faibles.



Carte 8 : Synthèse de l'intérêt pour les mammifères (hors chiroptères)

## 6.6 Chiroptères

*Espèces observées :*

Espèce	Statut national	Etat de conservation régional	Enjeu écologique	Nombre de contacts
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT (Quasi-menacé)	NT (Quasi-menacé)	Moyen	1129
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC (Préoccupation mineure)	NT (Quasi-menacé)	Moyen	18
Pip35 (Pistrelle de Khul ou <i>Nathusius</i> ) <i>Pipistrellus kuhlii/nathusii</i>	LC/NT (Préoccupation mineure/Quasi-menacé)	NT (Quasi-menacé)	Moyen	114
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	VU (Vulnérable)	VU (Vulnérable)	Fort	30
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	NT (Quasi-menacé)	NT (Quasi-menacé)	Moyen	6
Sérotule (Noctule sp ou Sérotine commune)	/	/	/	10
Grand Rhinolophe <i>Rhinophorus ferrumequinum</i>	LC (Préoccupation mineure)	VU (Vulnérable)	Fort	1
Groupe des Oreillard (gris ou roux) <i>Plecotus Austriacus/Auritus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	11
Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	LC (Préoccupation mineure)	EN (En danger d'extinction)	Fort	3
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	2
Groupe des Myotis (Murins indéterminés) <i>Myotis sp</i>	/	/	/	9
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	LC (Préoccupation mineure)	LC (Préoccupation mineure)	Faible	12

*Détail des espèces patrimoniales et/ou protégées observées :*

Suite à la pose de 3 détecteurs, 9 espèces de chauves-souris et 4 groupes d'espèces ont été recensés au sein de l'aire d'étude rapprochée. En effet, il a parfois été impossible de s'avancer jusqu'à l'espèce (imprécisions des enregistrements) et de fait, par prudence, il est préférable de ne retenir que le groupe. Sur ces 13 espèces et groupes d'espèces, l'ensemble est protégé.

Parmi les taxons présents, 6 sont considérés comme patrimoniaux du fait de leur statut de menace élevé (que ce soit au niveau national et/ou au niveau régional). Il s'agit de la Pipistrelle commune, de la Pipistrelle de Kuhl, de la Noctule commune, de la Noctule de Leisler, du Grand Rhinolophe et du Murin de Daubenton. Au vu des analyses, il est également fort probable qu'une autre espèce soit présente, la Sérotine commune (présentée ci-dessus dans le groupe des « Sérotules »).

Ainsi, il est notable de préciser que le site accueille de multiples espèces dont le statut de conservation régional reste fragile, voire défavorable.

### Intérêt des habitats

Les espèces de chiroptères relevées sur site restent éclectiques quant au choix de leurs habitats puisque l'on retrouve des espèces en partie liées au bâti pendant la période de reproduction, comme les Pipistrelles communes et Pipistrelles de kuhl, des espèces dites arboricoles comme les Noctules communes et de Leisler ou encore d'autres qui apprécient fortement les points d'eau pour y chasser, par exemple le Murin de Daubenton.

Les détecteurs ayant été posés à la date du 16 juillet, il est important d'indiquer que cette période correspond à l'élevage puis au sevrage des petits. Au vu du nombre de contacts de certaines espèces, il est donc probable que des gîtes de reproduction soient présents à proximité. Cependant, aucun arbre à cavité ni aucun bâtiment ne sont présents dans l'aire d'étude. Cela démontre de fait qu'aucune

colonie de chauve-souris ne peut s'y installer pour s'y reproduire. Nous pouvons donc en conclure que les chiroptères utilisent l'aire d'étude uniquement pour l'alimentation et les phases de transit.

La présence d'une forte activité anthropique entourant l'aire d'étude explique l'importante activité des Pipistrelles sur site et la présence de boisements (ripisylves, bosquets et parcs au nord, haies bocagères au sud du secteur) celles des espèces plus arboricoles. En effet, les chauves-souris y trouvent non seulement des sites de mise-bas mais également des gîtes hivernaux et probablement des zones dites de « swarming » à l'automne (période à laquelle elles se rassemblent pour s'accoupler).

Les chiroptères occupent donc principalement, au sein de l'aire d'étude, les lisières de haies. Notamment la zone de ronciers et d'alignements arborés où le nombre de contacts s'élèvent à 670 (détecteur n°2 positionné au nord-est) contre seulement 290 (détecteur n°3) le long de la haie ornementale implantée au nord-ouest. Enfin, il est appréciable de noter que 411 contacts ont eu lieu à l'entrée de la parcelle (détecteur n°1), proche du bâti, et démontre alors, au vu des horaires enregistrées, que ce secteur précis est utilisé lors de l'allumage des lampadaires. 80% des chauves-souris, contactées ici, sont en effet des espèces habituées à chasser auprès de lumières artificielles (notamment les Pipistrelles).

9 espèces protégées et 4 groupes d'espèces, à minima, utilisent le site en période estivale. L'ensemble de ces espèces est protégé.

Concernant les espèces d'intérêts, 6 d'entre-elles présentent des enjeux écologiques moyens à forts : la Noctule commune et le Murin de Daubenton présentent de forts enjeux, le Grand Rhinolophe de forts enjeux, la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl et la Noctule de Leisler des enjeux moyens.

Bien que le site ne puisse pas accueillir les chiroptères lors de la mise-bas, celui-ci reçoit en revanche la visite d'un nombre élevé d'espèces remarquables lors des phases de transit et surtout d'alimentation.

Ainsi, au vu du nombre d'espèces à enjeu et du contexte parcellaire (notamment au nord du site), les enjeux pour les chiroptères sont considérés comme globalement moyens, à forts localement (au niveau de la haie au nord).



Carte 9 : Synthèse de l'intérêt pour les chiroptères

## 7 Diagnostic paysager

### 7.1 Contexte

Le secteur de projet pour l'extension de la ZAE de la Gondromière au sud de l'agglomération de la Cerizay. L'emprise est délimitée au sud par la rue Jean Giraud qui propose des vues ouvertes sur site. Au nord, des plantations arborées, notamment des résineux et peupliers marquent la limite du site. A noter dans leur prolongement, la présence d'un bassin. Cette limite naturelle met à distance le quartier pavillonnaire au nord qui jouxte la zone. Un ancien quartier d'habitat collectif a été détruit au nord de la zone.

A 40m au nord-est du site de projet se situe : La goure d'Or, site classé par un arrêté le 8 juin 1909 au titre des « sites et monuments naturels à caractère artistique ». Il s'agit d'un trou d'eau profond (18m) bordé d'arbres séculaires. Il existe plusieurs légendes à son sujet. Le sous-sol possède une étonnante couleur jaune, sans doute à l'origine de la recherche du précieux métal. Cet espace est classé en zone naturelle (Ns) au PLUi en vigueur et en espaces paysagers protégés.



Figure 2 : site classé de la Goure d'Or

### 7.2 Sensibilité



Figure 3 : Vue n°2, depuis l'ouest de la zone de projet, depuis la rue Jean Giraud, en limite de zone résidentielle. La vue est complètement ouverte depuis la route, cela pose des enjeux de valorisation en premier plan (plantations, façade urbaine, etc...). En arrière-plan, se trouve la ZAE existante, ainsi que deux citernes pour la protection incendie (bâches).



Figure 4 : Vue n°3, depuis la rue Jean Giraud et le sud de la zone. Les vues sont complètement ouvertes depuis cet axe. A l'ouest de la zone de projet : une maison du secteur pavillonnaire et à l'est la ZAE existant. Au nord, la zone de projet est bordée d'une haie arborée haute et dense, composée notamment de hauts résineux et de peupliers qui referment les perspectives vers le bourg. Cet espace en continuité du site classé de la Goure d'Or constitue un poumon vert important dans la ville.



Figure 5 : Vue n°4, depuis l'est de la zone de projet. En premier plan, les citerne d'eau puis la lisière avec la ZAE existante composée de murs et de grillages.



Figure 6 : Vue n°5, vers le nord depuis l'impasse, rue Marcel Bodin qui dessert la ZAE actuelle. Le secteur se situe en hauteur, des vues lointaines vers le centre-ville existent (axe perspectif).



Figure 7 : Vue n°6, depuis le nord par la rue des Alouettes, qui dessert l'ancien secteur d'habitat collectif détruit, à l'arrière de la zone de projet. Il existe une transparence visuelle. Quelques trouées dans la haie laissent percevoir un bâtiment d'activité qui se trouve au sud de l'autre côté de la rue Jean Giraud.

Carte 10 : Site 2 - Sensibilités paysagères



## 8 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Intérêts faibles	
	Flore	Intérêts faibles	
Zones humides		Intérêts nuls	
Intérêt faunistique	Insectes	Intérêts faibles	à moyens
	Reptiles	Intérêts moyens	
	Amphibiens	Intérêts faibles	
	Mammifères	Intérêts faibles	
	Oiseaux	Intérêts moyens	à localement forts
	Chiroptères	Intérêts moyens	à localement forts
<b><u>Préconisations</u></b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la haie nord en l'état</li> <li>- Elagage raisonné des arbres existants (durant la période hivernale)</li> <li>- Entretien raisonnable des ronciers (fin février et/ou début octobre)</li> <li>- Prévoir le maintien de zones de friches (bandes enherbées et secteurs fleuris)</li> <li>- Fauche raisonnée ou tardive des zones de friche préservées (mars et/ou début octobre)</li> <li>- Maintenir une bande naturelle de 15m de large minimum le long de la haie nord afin de préserver l'ensemble des espèces patrimoniales existantes ainsi que pour faire perdurer le transit et la dispersion des espèces (idem pour la partie est avec une bande minimale de 8m de large).</li> <li>- Ne pas cloisonner la zone (grillage adaptée avec ouverture)</li> <li>- Prévoir des lampadaires à intensité minimum (si prévus au projet)</li> <li>- Plantation d'essences locales conseillées sur les parties sud et ouest.</li> </ul>	
Intérêt paysager		<p>Il est à noter une forte sensibilité paysagère au projet depuis la rue Jean Giraud (vues ouvertes) avec un enjeu de façade urbaine à composer. La présence de la zone arborée haute et dense (conifères et peupliers) qui accompagne le site classé de la Gourre d'Or constitue un poumon vert important et filtre les vues depuis les habitations (quelques trouées).</p>	



### Synthèse des enjeux

MS4 : Projet d'extension de la ZAE de la Gondromière

#### Enjeux des haies

- Enjeu fort
- Enjeu moyen

#### Enjeux des habitats

- Enjeu fort
- Enjeu faible

#### Sensibilité paysagère

- Sensibilité forte
- Sensibilité moyenne

Préconisations à intégrer dans le texte de l'OAP  
 Mise en place de clôtures perméables à la petite faune  
 Prévoir des lampadaires à intensité minimum (si prévus au projet)  
 Plantation d'essences locales conseillées sur les parties sud et ouest



Carte 11 : Synthèse des enjeux et préconisations

## 9 Liste des acronymes

---

**An. I DO** Annexe I de la Directive Oiseaux

---

**EN** En danger (catégorie dans les listes rouges)

---

**FR** France

---

**LC** Préoccupation mineure (catégorie dans les listes rouges)

---

**LR** Liste rouge

---

**NT** Quasi-menacée (catégorie dans les listes rouges)

---

**PLU(i)** Plan local d'urbanisme (intercommunal)

---

**Repro** Période de reproduction

---

**SCOTAN** Schéma de Cohérence Territorial de l'Alsace du Nord

---

**VU** Vulnérable (catégorie dans les listes rouges)

---

**ZNIEFF** Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

---

**ZPS** Zone de Protection Spéciale

---

**ZSC** Zone Spéciale de Conservation

---